

(1)

(N° 192.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1852-1853.

Crédit spécial de 4,880,000 francs au Département des Travaux Publics ⁽¹⁾.

Amendement à l'art. 1^{er}.

Les soussignés ont l'honneur de proposer d'ajouter à l'art. 1^{er} un crédit de deux millions, pour l'achèvement des travaux d'amélioration à la Dendre, décrétés par la loi du 20 décembre 1851.

DE NAEYER.
DE ROYER DE DOUR.
DE PORTEMONT.
ANSIAU.
FAIGNART.
DE RUDDER DE TE LOKEREN.
MATTHIEU.
JOURET.
DE SECUS.
DE STEENHAULT.
VERMEIRE.
DE DECKER.

(1) Projet de loi, n° 112.
Rapport, n° 176.
Amendement, n° 190.
